

COMMISSION MUNICIPALE CULTURE, PATRIMOINE, ET VIE ASSOCIATIVE, 20 octobre 2020

Élus participants : Éric Bascou, Bernadette Orgeval, Thierry Duquénois, Françoise Gallas, Pierre Nurdin, Renée Brun, Éric Jaeger, Huguette Labalme, Matthieu Lequeux, Béatrice Montel

Excusés : Françoise Gallas, Huguette Labalme, Matthieu Lequeux

Ordre du jour :

- vice-présidence : élection
- situation et perspectives : culture et patrimoine, vie associative

COMPTE RENDU

1) VICE-PRÉSIDENTE : ÉLECTION

Bernadette Orgeval, adjointe à la culture, au patrimoine et à la vie associative est élue vice-présidente à l'unanimité.

2) CULTURE ET PATRIMOINE

Bernadette rend hommage au travail de ses prédécesseurs des municipalités successives, avec une attention particulière envers Sylvie Camalon qui a mis en place une nouvelle approche de la culture grâce à des animations innovantes, appuyée par le service culturel et l'équipe municipale élue en 2014.

ORGANISATION DU SERVICE

Quatre agents : Valérie Séverac, Arlette Teissier, Amélie Garais, Caroline Machut. Depuis le départ à la retraite de Jean-Louis Vidal, Valérie Séverac lui a succédé et un nouvel agent prendra ses fonctions en janvier, sur l'ancien poste de Valérie.

Valérie Séverac : direction, communication, conception et pilotage, animations (rencontres, conférences...), régie, fonds vidéo adultes, prise en charge, mise en œuvre, suivi et communication des projets patrimoine,

Arlette Teissier : secrétariat et traitement comptable, coordination des activités culturelles, régisseur suppléant, chargée du fonds adultes gros caractères et du fond sonore, maison de retraite, portage à domicile,

Amélie Garais : remplaçante secrétariat et traitement comptable, fonds jeunesse (littérature et vidéos), accueil scolaires, assistantes maternelles, MAM, crèches, ludothèque, animations jeunesse,

Caroline Machut : accueil scolaires, accueil multimédia tout public, réception du public, Sans oublier l'équipe de bénévoles, toujours disponibles à l'accueil, au classement, à la reliure ou à la couverture et les réparations des livres.

Une mention spéciale aux commissions extra-municipales toujours aussi entreprenantes et dévouées qui apportent leur concours. Sans elles, certaines animations ne pourraient avoir lieu.

MÉDIATHÈQUE : DEUX AXES D'ACTIONS RÉCURRENTES

Les actions en faveur du développement de la lecture (jeunesse et adultes) et les actions de médiation culturelle, diffusion et promotion (jeunesse et adultes)

a) Les actions en faveur du développement de la lecture

- Jeunesse :

- en direction des acteurs de la petite enfance : une fois par mois,
- en direction des scolaires : deux fois par trimestre pour toutes les classes
- et lectures pour accompagner la rentrée des petites sections (septembre et Toussaint)
- tout public : « Aux livres les petits » un samedi par mois
- « Festi petits », une fois par an en octobre (partenariat avec la Métropole)

- Adultes

- service de portage à domicile
- accueil du club de lecture de la MJC une fois par mois
- ateliers d'écriture : 6 par an (8 à 10 participants)

b) Les actions de médiation culturelle, de diffusion et promotion de la création culturelle

- Jeunesse :

- 4 spectacles destinés à la petite enfance, en partenariat avec le CCAS (crèche, ass.mat),
- petite enfance,
- jeunesse,
- proposé par le Département,
- séance de projection de court-métrage (fête du court-métrage, participation à manifestation nationale,
- séance hebdomadaire d'éveil au numérique « Tout-petits clics », à partir de 4 ans,
- ateliers numériques à partir de 7 ans (« aux clics les juniors », un samedi par mois,
- stages vacances 4 matinées pendant chaque période de vacances scolaires (hors Noël)
- séances de jeux à la ludothèque : deux fois par mois mercredi après-midi et samedi matin
- une fois par trimestre avec les « Bébé joueurs » (4 fois ih, mardi, mercredi, vendredi, samedi,
- participation annuelle à la « Métropole des jeux », pour tous les âges, pendant une semaine (partenariat métropole) ;

- Adultes :

- cinq séances de cinéma fictions,
- deux séances documentaires (partenariat réseau départemental),
- séance en plein air au mois de juillet (partenariat CCGPSL),
- séance « Cinéma italien » (partenariat jumelage),
- conférences : deux par an en partenariat avec le jumelage,
en partenariat avec le musée Fabre,
en partenariat avec le MOCO,
- rencontres autour de thématiques variées,
- rencontres avec des Personnes remarquables, quatre ou cinq par an
- expositions salle du Charron, environ dix par an
- atelier numérique hebdomadaire à destination des adultes (mardi matin)
- accès aux ressources en ligne proposé par le département

LES GRANDES MANIFESTATIONS

- Novembre : ArTeyran : salon d'art actuel réservé aux professionnels
- Printemps : le printemps des artistes, amateurs et professionnels, depuis deux ans, salle du Peyrou et jardins de particuliers
- Fête de la musique
- Juin : Théâtre perché

PATRIMOINE

Le programme annuel :

- les journées européennes du patrimoine à destination du grand public et des scolaires : exposition, participation de Teyrannais (objets, photos, témoignages d'ancien auprès des scolaires), circuit des croix en calèche, visites guidées du centre historique, visites commentées et livres du musée.
- les visites historiques à destination des scolaires, à la demande des enseignants : un groupe initié au néolithique avec la visite commentée du musée, un autre groupe suit le Tour des Remparts, une initiation aux racines médiévales de Teyran : découverte du mouvement à l'origine du château, l'encastellamento, au XIII ème, et historique du château,
- maintenance : croix de mission repeinte, réfection de la croix Rte de Vendargues

Perspectives

- Médiévales du Pic Saint-Loup reportées aux 1 et 2 mai prochains. Activité à la fois culturelle et ludique itinérante, organisée par la communauté de communes.
- Poursuite de la signalétique du passé de Teyran : Aubeterre, château, tour des remparts
- Poursuite de la base de données de la mémoire collective des Teyrannais
- Mise à l'étude d'une modélisation du château : faisabilité budgétaire et contenu historique,
- Vulgarisation de l'étude de Vivien Vassal
- Rassemblement, à destination du public, de tous les documents en lien avec le patrimoine, à la médiathèque et en numérique.

3) LA VIE ASSOCIATIVE

Le tissu associatif est très développé à Teyran (3900 adhérents en 2019). De nombreuses associations proposent un large panel d'activités pouvant intéresser des publics variés. Cécile Maire, sous la direction de Perrine Lefebvre, assure la gestion et le suivi de l'ensemble des actions, des dossiers administratifs à la location des salles et infrastructures.

- Subventions 2020 : sur une cinquantaine d'associations, 36 ont perçu une subvention, malgré l'interruption des activités.
- Associations dissoutes ou délocalisées : le Kendo et l'atelier Albaterra
- L'association France Alzheimer qui occupait un local a dû se résoudre à ne pas poursuivre à Teyran son activité musicothérapie, faute de participants
- Relogement des cheerleaders, salle du Peyrou 2 et salle du Taekwondo
- Accueil de Hérault Quest, jeu sur table.
- Asso suivante sur la liste d'attente : Alchimik, émanation de l'ancienne compagnie lutine qui regroupe plusieurs adultes. Ils écrivent leurs pièces et les montent. Contact prévu avec les troupes déjà existantes.
- En attente encore, une association d'arts plastiques enfants et adultes et un nouveau groupe de yoga auquel nous n'avons pas encore pu répondre favorablement.
- Excellentes performances de tous les clubs sportifs, label argent pour le handball, excellents résultats pour les compétiteurs de la section handisport de Teyran Bike, de nombreuses distinctions pour Top Dance...
- Prêt de matériel et salles : le tissu associatif est désormais très attentif à réduire ses exigences en matière de salles et de matériel, et respecte sans hésitation les contraintes de nettoyage et de rangement.
- Deux cas particuliers, en libre accès : le City stade destiné aux jeunes et aux familles et le bi-cross qui est, actuellement, géré en autonomie par des Teyrannais qui y pratiquent des activités de vélo, trottinettes, tout en entretenant le circuit.

- COVID : mise en place de conventions par lesquelles chaque association s'engage à faire respecter les gestes barrières entre les adhérents et même la désinfection du mobilier communal et des toilettes, de façon à ce que certaines activités puissent se succéder sans dommage. Bien sûr, de nombreuses activités ont ralenti au fil des exigences préfectorales et certaines se sont même arrêtées en espérant des jours meilleurs.

Nous sommes loin des salles occupées à 100% sur les créneaux les plus demandés, loin des 119 animations organisées officiellement en 2019, sans parler de celles, internes aux clubs, tels les matchs au stade, au gymnase, les rencontres au camp de Liouse ou les balades à pied ou à vélo qui animaient le village certains week-ends très chargés.

Un grand merci à toutes les associations pour leur sérieux envers leurs adhérents, leur inventivité à faire face aux difficultés inédites et leur volonté à s'entraider.

Le téléthon :

Malgré la situation difficile, un projet est à l'étude, sous une forme adaptée; la communication et l'organisation sont prises en charge par Céline Jariod, Gérard Collet et Agnès Molle, avec le concours de Top Dance, Teyran Bike, le Handball, les couturières, la MJC, les radio amateurs et la Country, en attendant d'autres participants.

Le comité de jumelage poursuit son chemin en partenariat avec la municipalité puisqu'il s'agit d'une volonté politique municipale. Les activités ont pour but de tisser des liens culturels et d'amitié au-delà des frontières, pour le plaisir de tous.

Départ à la retraite de Jean-Louis Vidal

Afin de satisfaire tous les sympathisants de notre ancien bibliothécaire, attristés de ne pas avoir pu lui manifester leur amitié, la commission propose d'organiser avec lui une causerie, en clin d'œil à celles des Personnes Remarquables qu'il a menées avec tant de professionnalisme et d'empathie. Elle pourra se tenir dès que les conditions épidémiques le permettront.